



Compte-rendu du Conseil d'administration des Maires ruraux de la Loire (AMR42) du 25 mars 2022 – Salle communale de Saint-Etienne-le-Molard

Association : Maires Ruraux de la Loire (AMR42)

Siège social : Mairie de Cuinzier, 3 le Bourg, 42460 Cuinzier

Courrier : 27 Rue Roger Salengro - Entrée C, 42000 Saint-Etienne

Téléphone : 04 77 41 18 04

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres représentés : 2

ORDRE DU JOUR :

- Point sur la situation ukrainienne et son impact sur les communes rurales.
- Point sur la disparition de la taxe d'habitation et sa compensation.
- Activités de l'association depuis le dernier CA du 10 décembre 2021
- Point sur les adhésions 2022.
- Echanges et questions.

Introduction de Marc LAPALLUS, Président des Maires Ruraux de la Loire :

Marc souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Mot de Michelle JOURJON, maire de Saint-Etienne-le-Molard :

Remercie l'ensemble des membres d'être venu. Détaille rapidement sa commune en termes de nombre d'habitants, associations, entreprises, manifestations organisées par la commune.

Point sur la situation ukrainienne :

- A l'initiative de Roannais Agglomération, il y a eu un recensement des hébergements pour les réfugiés très rapidement. Un bus va partir ce soir en direction de la frontière Pologne – Ukraine. Sur Cuinzier une collecte de dons a été lancée car aucun logement social n'est présent. Des actions ont été lancées avec la projection du drapeau ukrainien sur la façade de la mairie.
- Une famille va être placée bientôt dans un logement à Juré.
- Sur Loire Forez une conférence des maires va intervenir le 29 mars. Des collectes ont eu lieu de vêtements, médicaments, nourriture mais il a fallu cesser les vêtements car il y en avait trop.
- Il faut avoir à l'esprit que la situation va s'étaler, les ukrainiens ne viennent pas pour un temps de vacances, c'est un temps de reconstruction qui peut durer plusieurs mois voire dépasser l'année.
- Le but est aussi de les embaucher, cela va faciliter leur installation.
- Sur le roannais il a été décidé que toutes les personnes de l'agglomération participent à hauteur de 1 euro auprès du CCAS.
- Il va être difficile pour le budget communal d'assumer l'accueil de façon totale et durable. L'Etat va devoir aider.
- On est encore sous le coup de l'émotion sans que beaucoup aient réfléchi au coût que cela représenterait. Remplir son frigo en 2022 ce n'est pas rien, c'est dit de façon crue mais c'est une réalité.
- Associer les enfants est important pour les impliquer et leur faire comprendre que quelque chose de grave se passe sans qu'ils aient la sensation de ne pouvoir rien faire.
- Il va falloir assumer la période touristique pour les gîtes qui ont mis à disposition leurs biens. C'est la crainte aussi des pouvoirs publics.
- Sur le roannais, incompatibilité totale d'une dizaine de familles accueillantes avec les réfugiés, les réfugiés ont dû aller ailleurs.

Point sur la disparition de la taxe d'habitation :

- Il est noté que les finances publiques de la Loire n'ont pas transmises de note explicative aux communes de la compensation induite par la disparition de la taxe d'habitation, alors qu'elles s'y étaient engagées.
- Il y a une forte inquiétude sur la CVAE et sa future disparition.

Détail des activités de l'association depuis le CA du 10 décembre 2021 :

- Participation de Marc à la venue de Jean CASTEX sur le territoire.
- Commission « citoyenneté et démocratie » auprès de l'AMRF.
- Groupe de travail « action solidarité Ukraine » auprès de l'AMRF.

- Participation à l'audition de l'IGA à la Préfecture pour les « communes nouvelles ».
- Points réguliers de la Préfecture sur les sujets d'actualité.
- Participation au point d'information de la sous-préfecture de Montbrison sur l'évolution des maisons France Services dans la Loire.
- Appui pour Caroline ALLEGRO afin qu'elle puisse lancer un commerce itinérant dans les communes rurales (obtention de prêt).
- Participation à l'AG de « Travailler et vivre ensemble dans les Monts du Pilat ».
- Participation au point hebdomadaire sur l'Ukraine avec la Préfecture.

Points et échanges divers :

- Décision de faire de Simon RIVARD, secrétaire général de l'association, le référent « Ukraine » auprès de la Préfecture.
- Décision d'organiser l'AG de l'AMR42 le mercredi 18 mai 2022 vers 18h-18h30.
- Soutien apporté au maire de Saint-Just-en-Chevalet, Pascal PONCET, suite aux tags injurieux inscrit contre lui sur la salle communale.

Le Président



Marc LAPALLUS

Maire de Cuinzier